

Les Carrelles 26, 2950 Courgenay

2ème étage	No 3.01 2.5 pièces / 64 m ²	No 3.02 2.5 pièces / 64 m ²	No 3.03 3.5 pièces / 78 m ²	No 3.04 2.5 pièces / 64 m ²	No 3.05 2.5 pièces / 64 m ²
1er étage	No 2.01 2.5 pièces / 64 m ²	No 2.02 2.5 pièces / 64 m ²	No 2.03 3.5 pièces / 78 m ²	No 2.04 2.5 pièces / 64 m ²	No 2.05 2.5 pièces / 64 m ²
Rez-de-chaussée	No 1.01 2.5 pièces / 64 m ²	No 1.02 2.5 pièces / 64 m ²	No 1.03 3.5 pièces / 78 m ²	No 1.04 2.5 pièces / 64 m ²	No 1.05 2.5 pièces / 64 m ²
Sous-sol	Sous-sol avec caves individuelles, locaux techniques et local à vélo / véhicules électriques				

Etat au 01.04.2026

Libre	Réservé	Loué
-------	---------	------

Acomptes de charges (chauffage, frais etc.) :

2.5 pièces CHF 180.00 / mois

3.5 pièces CHF 230.00 / mois

La consommation d'énergie (chauffage, eau froide/chaude) sera relevée et facturée individuellement par appartement.

Place de parc extérieure abri couvert CHF 90.00 / mois

Place de parc extérieure sans couvert CHF 70.00 / mois

Appartement et infrastructure – inclus dans le loyer

- Appartement avec balcon ou terrasse, réduit et cave individuelle
- Construction adaptée à l'âge : sans obstacles de façon conséquente, sols antidérapants, barres d'appui, des appareils fonctionnels et simples à utiliser
- Standing élevé : stores électriques, insonorisation, réduit dans l'appartement, système de douche au niveau du sol, cuisines avec four à hauteur
- Lave- et sèche-linge (appareil combiné) dans l'appartement
- Local à vélo pour vélos ou véhicules électriques

Catégorie 1 – appartement adapté pour seniors sans service avec alarme

Forfait de base obligatoire CHF 50.00 / mois

Concept de sécurité 24h/24

Catégorie 2 – appartement protégé avec ou sans subventions

Forfait de base obligatoire CHF 50.00 / mois

Concept de sécurité 24h/24

Forfait de base obligatoire appartements protégés CHF 150.00 / mois

Frais d'exploitation

Personne de contact, aide et organisation de contacts et événements

Petits travaux d'entretien par le concierge jusqu'à 10 minutes par mois

Organisation de services « à la carte » selon programme séparé

Paiement individuel des services commandées selon liste de prix séparée